

M. MONK: On estime la dépense à \$5,000. Il s'agit de prolonger de 10 pieds l'ancien pont municipal ou public, afin de porter à 3 pieds la profondeur de l'eau dans le bassin, et en même temps de le relier au moyen de caissons au quai du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard, de l'autre côté du bassin. On aura ainsi un utile bassin et débarcadère pour les goélettes au terminus du chemin de fer, endroit où le besoin s'en fait sentir.

M. EMMERSON: Cela n'a aucun rapport avec le nouveau quai que l'on y construit en ce moment ?

M. MONK: Non.

M. EMMERSON: Je ne discuterai pas la question maintenant, car le temps fait défaut. Mais je suis surpris de ce l'on poursuit l'exécution de ces travaux, considérant que l'on a déjà établi récemment, au coude du fleuve, un quai permettant aux navires de se mettre au large sans difficulté, ouvrage entrepris sur les instances des personnes de l'endroit intéressées à la navigation. Apparemment, l'ancien quai doit être réparé. L'emplacement du nouveau quai a été décidé du temps de l'ancien Gouvernement, en dépit des instances de nombre de mes amis politiques ou personnels. Sans doute, je me réjouis de ce qu'on fait cette dépense, mais il reste à savoir si elle est bien d'intérêt public; on peut fort bien en douter lorsqu'on sait que déjà \$30,000 ou \$40,000 ont été dépensés sur un autre quai, en un endroit convenable pour la navigation. Cependant, le temps fait défaut pour la discussion de la question en ce moment.

Ponts de la ville d'Ottawa.—Déblais, etc., \$8,600.

M. MONK: Je propose que ce crédit soit modifié par la substitution des mots "ponts de la rivière Ottawa" aux mots "ponts de la ville d'Ottawa".

M. DEVLIN: Je présume qu'il est ici question du pont près de la chaudière et de ses avenues ?

M. MONK: Oui.

M. DEVLIN: Comme c'est moi, si je ne me trompe, qui ai le premier fait cette demande au ministre, je lui suggère l'opportunité d'exécuter ici des travaux durables, plutôt que de simples réparations temporaires, comme on a fait jusque'ici.

Sir WILFRID LAURIER: Cette modification peut avoir une très grande portée. Où sont situés ces ponts sur la rivière Ottawa ?

M. MONK: Nous avons d'autres ponts dans divers endroits sur l'Ottawa et nous y pratiquons, en vue de leur préservation,

M. EMMERSON.

le sautage des bancs de sable. Nous avons d'autres ponts sur la rivière Ottawa à part ceux qui sont dans la ville.

M. L'ORATEUR: C'est ici apparemment une erreur typographique; autrement ce serait changer l'affectation d'un crédit.

(La motion est adoptée.)

Réparation du chemin de la réserve indienne de Doncaster, comté de Terrebonne, \$400.

M. LEMIEUX: Le ministre du Revenu de l'intérieur voudra-t-il expliquer ce que signifie ce crédit ?

M. NANTEL (texte): C'est pour réparer un chemin sur la réserve des indiens.

M. LEMIEUX: Y a-t-il encore des indiens ?

M. NANTEL: Oui, il y a encore des indiens sur la réserve, et les blancs ne peuvent pas s'y établir.

M. WILSON (Laval): Je désire de nouveau poser la question que j'ai déjà faite au très honorable premier ministre, au sujet de l'ordre émis par la Chambre le 24 janvier pour le dépôt d'une liste des destitutions opérées dans tous les départements de l'administration, ainsi que des noms de ceux nommés en remplacement des employés destitués. Il y a quelques mois, j'ai demandé quel était le nombre des destitutions opérées dans chaque département et le nombre des nouvelles nominations, et on m'a informé qu'il était tellement grand qu'il y aurait lieu de donner à la réponse la forme d'un rapport. Je demande que ce soit fait dans le cours des vacances.

M. BORDEN: La question ne m'a pas encore été signalée. Dans le cours ordinaire des choses, les rapports qui n'ont pas été achevés à la fin d'une session parlementaire sont déposés au commencement de la session suivante.

M. WILSON (Laval): Je serais satisfait si le ministre voulait m'adresser le rapport durant les vacances. Il me semble qu'il serait facile de dresser ces tableaux par la comparaison des bordereaux mensuels de paie.

M. BORDEN: J'irai aux renseignements, et je me mettrai en rapport avec l'honorable député.

ADOPTION D'UNE LOI DE FINANCES.

Sur motion de l'honorable M. White (ministre des Finances) la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

M. WHITE (Leeds) propose:

Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice écoulé le 31 mars 1912, la somme de \$3,224,759.47 soit ac-